



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 mars 2021

OBJET :

DE-21-03-1-09) DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU PREFET DU VAL DE MARNE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi dix mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 25 février 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210310-lmc1H8117H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/03/2021
Date de Publication : 15/03/2021

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2334-42 ;

Vu le projet de réalisation des travaux de rénovation et d'isolation des façades de l'école élémentaire de l'Ouest d'un coût prévisionnel de 2 M€ HT ;

Considérant que ces travaux s'inscrivent dans le cadre des projets soutenus par le dispositif de dotation budgétaire à l'investissement local en faveur des communes;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 04 mars 2021,

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 01 mars 2021, ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Sollicite auprès du Préfet du Val-de-Marne au titre du dispositif de Dotation de Soutien à l'Investissement Local, une subvention pour la réalisation des travaux de rénovation et d'isolation des façades de l'école élémentaire de l'Ouest située 22 rue Victor Basch.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé